8.2 Justice

En 2016, 2,6 millions de décisions ont été prises en matière civile et commerciale : 36 % dans les tribunaux de grande instance, où le contentieux familial est important, 25 % dans les tribunaux d'instance notamment sur les régimes de protection et le contentieux de l'impayé et 13 % auprès des juges des enfants.

En matière pénale, 12,3 millions d'**amendes forfaitaires** majorées ont été prononcées en 2016 et les **parquets** ont traité 4,5 millions d'affaires. Parmi ces affaires, 69 % sont non poursuivables (dont 80 % sans auteur). Les affaires poursuivables (1,4 million) donnent lieu à des alternatives aux poursuites et **compositions pénales** (13 % des affaires traitées), des classements sans suite (4 %) et des poursuites devant le tribunal (13 %). En 2016, 1,2 million de personnes ont été jugées, dont la moitié par un tribunal correctionnel.

En 2016, les **condamnations** prononcées pour **crime**, **délit** ou **contravention** de 5e classe et inscrites au **casier judiciaire** national sont au nombre de 582 000. Ces condamnations se rapportent à 478 000 condamnés car une personne peut être condamnée plusieurs fois la même année. En 2016, 76 000 personnes sont dans ce cas, soit 16 % des condamnés.

Entre 2004 et 2016, le nombre de condamnations prononcées à l'encontre de personnes majeures pour délit a augmenté de 17 %. Cette progression résulte principalement de la transformation, en 2004, de plusieurs contraventions en délits (défaut de permis de conduire, défaut d'assurance automobile ou encore blessures involontaires par le conducteur avec incapacité totale de travail (ITT) inférieure à huit jours). Pour faire face à cette augmentation, des filières de poursuite simplifiées ont été créées : l'ordonnance pénale et la comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité. Durant la même période, l'amende est devenue la peine la plus prononcée, au détriment de l'**emprisonnement** avec **sursis** simple. L'emprisonnement en tout ou partie ferme reste la troisième peine correctionnelle la plus prononcée.

Au 1er janvier 2017, 242 900 personnes sont prises en charge par l'administration pénitentiaire, 68 % sont suivies pour une mesure de **milieu ouvert** et 32 % sont écrouées en **milieu fermé**. En 2016, la durée moyenne de la partie ferme des peines d'emprisonnement sanctionnant des délits s'établit à 7,9 mois. Les tribunaux sont plus sévères quand la condamnation sanctionne plusieurs **infractions** : la durée moyenne est alors beaucoup plus longue, 9,7 mois à comparer à 5,8 mois quand la condamnation ne vise qu'une seule infraction.

Au 1er janvier 2017, 19 500 personnes sont écrouées sous le régime de la **détention provisoire** et 59 300 sont **condamnées**. La proportion de **prévenus** parmi les écroués (autour de 25 %) a augmenté par rapport à 2015. ■

Définitions

Condamné : personne déclarée, par une décision définitive, coupable d'avoir commis une infraction, et à laquelle est infligée une sanction. Se dit aussi d'une personne détenue dans un établissement pénitentiaire en vertu d'une condamnation judiciaire définitive.

Prévenu : personne (en liberté ou incarcérée dans un établissement pénitentiaire) poursuivie pour contravention ou délit, et qui n'a pas encore été jugée ou dont la condamnation n'est pas définitive.

Amende forfaitaire, casier judiciaire, composition pénale, condamnation, contravention, crime, décision-personne, délit, détention provisoire, détenu, écrou, emprisonnement, établissement pénitentiaire, infraction, juridiction, milieu fermé, milieu ouvert, parquet, peine alternative, plainte, procès-verbal, réclusion, sursis, travail d'intérêt général (TIG) : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Références Statistiques Justice – Année 2016 », ministère de la Justice, janvier 2018.
- « Les condamnations – année 2016 », ministère de la Justice, décembre 2017.
- « L'évolution des peines d'emprisonnement de 2004 à 2016 », *Infostat Justice* n° 156, ministère de la Justice, décembre 2017.
- « L'activité des maisons de justice et du droit et des antennes de justice en 2015 », *Infostat Justice* n° 152, ministère de la Justice, juin 2017.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Activité judiciaire en 2016

en milliers de décisions rendues

	2016 (p)	16/15 en %
En matière administrative	**231,9**	**1,3**
Conseil d'État	9,6	0,6
Cours administratives d'appel	30,6	0,2
Tribunaux administratifs	191,7	1,5
En matière civile et commerciale	**2 630,1**	**– 0,7**
Cour de cassation	21,4	19,3
Cours d'appel	240,7	1,8
Tribunaux de grande instance (hors commerce, hors incapacité des mineurs)	939,0	0,1
Tribunaux d'instance	646,2	– 1,5
Juges des enfants (assistance éducative)	354,9	0,7
Juridictions commerciales	158,0	– 4,3
Tribunaux des affaires de Sécurité sociale	90,1	1,4
Conseils de prud'hommes	179,9	– 7,4
En matière pénale[1]	**1 200,4**	**– 0,6**
Cour de cassation[2]	7,8	3,0
Cours d'appel	104,4	2,7
Cours d'assises	3,3	9,2
Tribunaux correctionnels	621,2	1,5
Tribunaux de police	48,9	4,9
Juridictions de proximité	358,9	– 6,4
Juges et tribunaux pour enfants	55,9	5,8
Amendes forfaitaires majorées	**12 313,2**	**– 6,0**

1. En décisions-personnes pour : cours d'assises, tribunaux correctionnels, tribunaux de police, juridictions de proximité, juges et tribunaux pour enfants ; en décisions pour : Cour de cassation et cours d'appel.
2. Hors questions prioritaires de constitutionnalité (QPC).
Champ : affaires terminées et réglées.
Source : SDSE.

Condamnations selon la nature de la peine principale

	2000	2016 (p)	16/15 en %
Réclusion criminelle	1 179	1 102	9,2
Peine d'emprisonnement	283 003	286 409	3,3
Emprisonnement ferme	76 786	103 631	3,6
Emprison. avec sursis partiel	22 007	27 711	7,5
Emprison. avec sursis total	184 210	155 067	2,4
Peine d'amende	205 207	203 300	– 0,8
Peine alternative	63 751	63 362	– 1,4
dont susp. du permis de conduire	*33 319*	*7 834*	*4,8*
Mesure et sanction éducative	20 547	23 533	4,7
Dispense de peine	9 236	4 436	– 3,4
Total	**582 923**	**582 142**	**1,3**

Source : SDSE.

Condamnations prononcées de 1990 à 2016

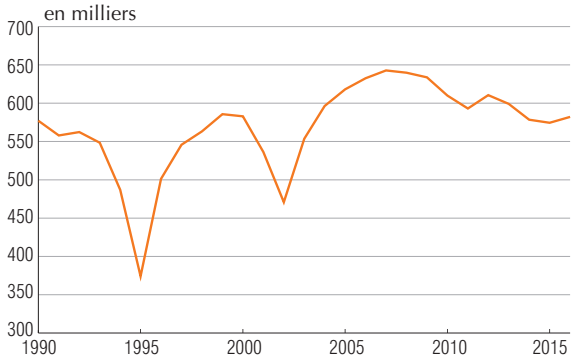

Note : les baisses de 1995 et 2002 correspondent aux années d'amnisties. Une baisse sensible s'enregistre également l'année qui précède et l'année qui suit la loi.
Source : SDSE.

Condamnations selon la nature de l'infraction en 2016

	2016 (p)	16/15 en %
Atteinte à la personne	102 818	1,8
dont : homicides volontaires	*446*	*6,2*
viols	*1 012*	*– 1,2*
coups et violences volontaires	*65 934*	*1,8*
homicides et bless. involontaires	*8 137*	*0,0*
dont par conducteur	*7 282*	*– 0,2*
Atteinte aux biens	123 391	0,2
dont vols, recels, destruct. et dégrad.	*107 913*	*– 0,2*
Matière économique et financière	14 403	– 4,4
dont : chèques	*3 695*	*– 2,9*
travail illégal	*2 425*	*– 2,8*
Circulation routière et transports	230 491	0,9
dont : défaut d'assurance	*20 554*	*0,0*
conduite en état alcoolique	*93 536*	*– 4,0*
conduite sans permis ou malgré suspension	*56 074*	*4,2*
grand excès de vitesse	*12 508*	*1,4*
Autres infractions	111 039	3,9
dont stupéfiants[1]	*65 503*	*3,8*
Total	**582 142**	**1,3**

1. Trafic, détention, transport, cession et usage.
Source : SDSE.

Budget, frais et effectifs de la Justice

en millions d'euros

	2016 (r)	2017	17/16 en %
Budget[1]			
Crédits de paiement	8 042	8 543	6,2
dont dépenses de personnel	*5 022*	*5 319*	*5,9*
Frais de justice, aide juridictionnelle[2]			
Frais de justice	551	469	– 14,9
Aide juridictionnelle (budget)	370	447	20,8
Effectifs réels[3]			
Ensemble de la mission justice	79 824	83 216	4,2
dont : justice judiciaire	*31 607*	*32 748*	*3,6*
administration pénitentiaire	*37 561*	*39 197*	*4,4*
protection judiciaire de la jeunesse	*8 695*	*9 092*	*4,6*

1. Loi de finances initiale (LFI).
2. Constituent une partie des dépenses ordinaires.
3. En équivalent temps plein travaillés.
Source : SDSE.

Administration pénitentiaire

Au 1er janvier	2000	2005	2017
Milieu fermé			
Établissements pénitentiaires	186	188	182
Places	49 294	50 094	58 681
Personnes écrouées	51 441	59 197	78 796
dont personnes détenues	*51 441*	*58 231*	68 432
Condamnés	33 341	39 063	59 298
Prévenus	18 100	20 134	19 498
Milieu ouvert			
Personnes prises en charge	135 020	129 784	164 146
Mesures en cours	**149 588**	**137 386**	**184 985**
Sursis avec mise à l'épreuve	113 499	106 224	124 441
Travail d'intérêt général (TIG)[1]	24 962	18 045	39 073
Libérations conditionnelles	4 852	6 865	5 779
Autres mesures	6 275	6 252	15 692

1. Y c. sursis TIG.
Source : Direction de l'Administration pénitentiaire.

Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France).

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
…	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

Numéro du thème et de la double page

11.4 Prix à la consommation

Les mots en gras et en couleur sont définis plus bas ou dans la rubrique « Définitions » en annexes

Faible, voire négatif au premier semestre 2016, le taux d'**inflation** mesuré par la variation sur un an de l'**indice des prix à la consommation (IPC)** augmente progressivement au second semestre pour atteindre + 0,6 % fin 2016. Mesuré à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit le même mouvement en France que dans l'ensemble de la zone euro. *A contrario*, l'indicateur d'**inflation sous-jacente**, qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales), ralentit au cours de l'année passant de + 0,9 % en janvier 2016 à + 0,5 % fin 2016.

Une présentation synthétique sur chaque double-page

En moyenne sur l'année, les prix à la consommation augmentent légèrement entre 2015 et 2016 (+ 0,2 %), après une stabilité entre 2014 et 2015. Cette faible accélération reflète des mouvements différents selon les produits. Les prix de l'énergie et, dans une moindre mesure, des produits manufacturés reculent en moyenne moins qu'en 2015. Ceux des produits alimentaires accélèrent un peu. En revanche, le ralentissement des prix des services limite le regain d'inflation.

La baisse en moyenne des prix des produits pétroliers en 2016 cache une remontée progressive des prix au cours de l'année dans le sillage du cours du pétrole (+ 7,5 % sur un an fin 2016). Cette hausse est plus marquée pour les combustibles liquides (+ 14,1 % sur un an fin 2016) que pour les carburants (+ 8,7 % pour le gazole, + 3,6 % pour l'essence, fin 2016), du fait des écarts de taxation sur ces produits. En revanche, les prix du gaz, qui répercutent avec retard les évolutions du pétrole, se contractent encore (– 2,2 % fin 2016). Les prix de l'électricité poursuivent leur hausse (+ 1,8 %).

En 2016, les prix des produits manufacturés baissent encore (– 0,5 % en moyenne, après – 0,9 % en 2015). Les prix des articles d'habillement et de chaussures se redressent légèrement (+ 0,2 %, après – 0,9 %). Le recul, moins prononcé qu'en 2015, des prix des produits de santé se poursuit. Enfin, les prix des autres produits manufacturés diminuent faiblement (– 0,1 % en moyenne en 2016, après – 0,3 % en 2015).

En 2016, les prix des produits alimentaires (y compris boissons non alcoolisées) augmentent en moyenne de 0,6 %, à peine plus vite qu'en 2015 (+ 0,5 %). Les prix des produits alimentaires hors produits frais rebondissent légèrement (+ 0,1 %, après – 0,2 % l'année précédente), tandis que ceux des produits frais ralentissent.

Les prix des services décélèrent en 2016 (+ 1,0 % en moyenne, après + 1,3 % en 2015), du fait principalement du repli des services de transport (– 1,5 %). Les prix des loyers, indexés sur les évolutions passées de l'inflation, ralentissent en 2016, comme chaque année depuis 2006, à l'exception de 2012. Les hausses des services de santé sont restées contenues. En revanche, les prix des services de communication accélèrent (+ 2,3 % en moyenne, après + 1,8 %). ■

Des définitions pour comprendre les concepts clés de la double page

Toutes les définitions sont regroupées dans la rubrique « Définitions » en annexes

Définitions

Indice des prix à la consommation (IPC) : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1er quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Des publications téléchargeables gratuitement pour approfondir le sujet

Adresses des sites Internet à retrouver dans la rubrique « Adresses utiles » en annexes

Pour en savoir plus

- « Une inflation modérée depuis le passage à l'euro », *Insee Focus* n° 87, mai 2017.
- « Indice des prix à la consommation – Moyennes annuelles 2016 », *Informations rapides* n° 9, Insee, janvier 2017.
- « 2016 – Les niveaux des prix ont varié quasiment du simple au triple parmi les États membres de l'UE », *communiqué de presse* n° 95, Eurostat, juin 2017.
- Séries chronologiques (www.insee.fr).

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Une orientation vers le site www.insee.fr sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

Titre de la double-page

Prix à la consommation 11.4

Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2016

en % — Unité

Fonction de consommation	Pondération[1] 2016	Évolution 16/15 Moyenne annuelle	Évolution 16/15 Glissement déc. à déc.[2]
Ensemble (y c. tabac)	**10 000**	**0,2**	**0,6**
Ensemble (hors tabac)	**9 805**	**0,2**	**0,6**
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 425	0,6	0,7
Produits alimentaires	1 301	0,7	0,8
Boissons non alcoolisées	124	– 0,6	0,0
Boissons alcoolisées et tabac	385	0,5	0,3
Boissons alcoolisées	190	0,8	0,6
Tabac	195	0,1	0,1
Habillement et chaussures	429	0,2	0,0
Habillement	340	0,5	0,1
Chaussures y c. réparation	89	– 1,0	– 0,3
Logement, chauffage, éclairage	1 399	– 0,1	1,1
Loyers d'habitation	622	0,3	0,3
Entretien et réparation courante du log.	174	1,1	1,3
Distribution d'eau et autres services	157	1,0	1,1
Chauffage, éclairage	446	– 1,5	2,2
Meubles, équip. ménager, entretien maison	537	– 0,1	– 0,7
Meubles, tapis, revêtements de sol	155	0,1	– 1,0
Articles de ménage en textile	38	1,0	0,9
Appareils ménagers	89	– 1,2	– 1,9
Verrerie, vaisselle, ustensiles de ménage	70	0,6	– 0,3
Outillage pour la maison et le jardin	52	0,3	– 0,2
Entretien courant de l'habitation	133	– 0,5	– 0,4
Santé	1 093	– 1,2	– 1,2
Médicaments et produits pharmaceutiques	495	– 2,9	– 2,4
Médecine non hospitalière	598	0,2	– 0,2
Transport	1 479	– 1,0	1,8
Achats de véhicules	363	– 0,1	– 0,8
Utilisation de véhicules personnels	831	– 1,2	3,2
Services de transport	285	– 1,5	0,9
Communications	288	0,7	0,6
Services postaux	16	3,8	3,8
Matériel de téléphonie et de télécopie	43	– 9,2	– 9,7
Services de téléphonie et de télécopie	229	1,9	2,2
Loisirs et culture	897	1,0	– 0,2
Équipements audio-visuels, photo et informatiques	148	– 2,7	– 3,7
Autres biens durables (loisirs)	42	10,0	– 1,9
Autres articles et équip. de loisirs	244	1,0	– 0,3
Services récréatifs et culturels	305	0,1	0,6
Presse, livres et papeterie	140	2,3	2,2
Voyages touristiques tout compris	18	10,4	3,5
Éducation	4	1,3	1,6
Hôtellerie, cafés, restaurants	733	1,7	1,8
Restauration et cafés	570	1,6	1,8
Services d'hébergement	163	2,3	1,8
Autres biens et services	1 331	1,0	0,9
Soins personnels	282	0,0	0,2
Effets personnels (non définis ailleurs)	116	1,5	1,7
Protection sociale	482	1,1	0,9
Assurances	289	2,1	1,3
Services financiers	38	2,4	2,7
Autres services	124	0,3	0,3

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.
2. Évolution de l'indice de décembre 2016 par rapport à l'indice de décembre 2015.
Note : base 100 en 2015.
Champ : Fance hors Mayotte, ensemble des ménages.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

Quelques hausses et baisses de prix en 2016

glissement annuel de déc. à déc. en %

Hausses	16/15	Baisses	16/15
Combustibles liquides	+ 14,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	– 9,7
Légumes frais, hors pommes de terre et autres tubercules	+ 11,7	Appareils d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image	– 6,0
Gazole	+ 8,7	Ordinateurs personnels	– 5,4
Poissons frais	+ 6,5	Supports d'enregistrement	– 5,3
Service de téléphonie mobile	+ 6,2	Jeux et passe-temps	– 5,1
Services d'expédition de courrier	+ 5,2	Pneumatiques	– 4,9
Journaux	+ 5,0	Farines et autres céréales	– 4,4
Poissons et fruits de mer	+ 4,5	Appareils de transformation d'aliments	– 3,9
Centres de vacances, camping, auberges de jeunesse	+ 4,2	Produits pharmaceutiques	– 3,0
Transport aérien intérieur de passagers	+ 3,9	Appareils de cuisson	– 2,9

Note : évolution de l'indice de décembre 2016 par rapport à l'indice de décembre 2015.
Champ : Fance hors Mayotte.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des tableaux concernant la France y compris les DOM sauf indication contraire

Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1990 à 2016

par rapport à l'année précédente en %

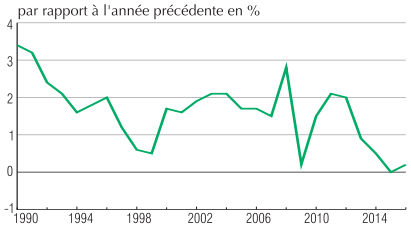

Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. L'indice est la moyenne arithmétique des 12 indices mensuels.
Champ : Fance hors Mayotte,
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des graphiques d'illustration

Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2016

glissement annuel de déc. à déc. en %

	16/15		16/15
Allemagne	1,7	Lettonie	2,1
Autriche	1,6	Lituanie	2,0
Belgique	2,2	Luxembourg	1,6
Chypre	0,1	Malte	1,0
Espagne	1,4	Pays-Bas	0,7
Estonie	2,4	Portugal	0,9
Finlande	1,1	Slovaquie	0,2
France	**0,8**	Slovénie	0,6
Grèce	0,3	**Zone euro**	**1,1**
Irlande	– 0,2	**UE**	**1,2**
Italie	0,5		

Note : évolution de l'indice de décembre 2016 par rapport à l'indice de décembre 2015.
Source : Eurostat (extraction du 8 juin 2017).

Des données de cadrage européennes ou mondiales

Titre du thème